

Questions orales

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DES TRAVAILLEURS DES PÂTES ET PAPIERS—
DEMANDE D'INTERVENTION MINISTÉRIELLE POUR UNE
REPRISE DES NÉGOCIATIONS

M. Gilbert Parent (St. Catharines): Monsieur l'Orateur. J'aimerais poser une question au ministre du Travail. Les ouvriers des usines de papier de la péninsule du Niagara sont en grève depuis le début de juillet et il n'y a pas eu de négociations dignes de ce nom depuis des semaines. Aussi, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il compte essayer d'amener les employeurs et les grévistes à reprendre les négociations?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Du point de vue juridique, cette grève relève de la province. J'ai toutefois insisté auprès des employeurs pour qu'ils abandonnent leur attitude négative nuisible à l'économie et reprennent les négociations avec les employés pour essayer de résoudre le problème, de signer une convention collective qui serait éventuellement soumise à l'approbation de la Commission de lutte contre l'inflation.

* * *

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

L'OPPORTUNITÉ DE LA LIVRAISON IMMÉDIATE DES CHÈQUES
D'ALLOCATIONS FAMILIALES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Approvisionnement et Services. Il paraît que les chèques d'allocations familiales, soit les versements de novembre et décembre en un seul chèque, sont dans les diverses capitales provinciales; ne pourrait-on pas s'arranger pour qu'ils soient livrés immédiatement, et ordonner aux banques qu'elles les honorent tout de suite? On éviterait ainsi que des mercantis n'abusent de la bonne foi des allocataires désireux d'encaisser leurs chèques.

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le président, il est sûr que nous avons prévu la distribution de ces chèques pour le 4 décembre dans tout le Canada, sauf à Toronto où cette distribution se ferait le 5. Toutefois, je vais sûrement étudier le problème de plus près, étant donné les observations du député.

Sur le plan administratif, je crois qu'il serait extrêmement difficile d'avancer la date de distribution des chèques, mais je vais sûrement considérer la question avec sympathie.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LA BAISSÉ DE LA PRODUCTIVITÉ—LES MESURES DE
REDRESSEMENT ENVISAGÉES

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme l'indice de production industrielle, selon un rapport de Statistique Canada, a subi

[M. Whelan.]

une autre baisse considérable au cours du troisième trimestre et qu'au dernier mois de ce trimestre l'indice a baissé à un taux annuel de 23 p. 100, le ministre peut-il dire quand il annoncera à la Chambre les mesures que son ministère entend prendre pour faire échec à cette grave tendance qui a cours depuis longtemps?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Industrie et du Commerce): Il n'est question d'aucune déclaration précise à la Chambre à ce sujet. Pour ce qui est des toutes dernières statistiques, cependant, le député notera avec plaisir que je ne mets pas en doute la prémisse de sa question, à savoir que la production industrielle n'est pas ce qu'elle devrait être, mais je crois que les derniers chiffres sont le résultat de la longue interruption de l'activité des pâtes et papiers. Je suis en train d'examiner un certain nombre de propositions concernant la productivité et j'ai rencontré, comme le sait sans doute le député, divers groupes d'affaires—je dois incidemment en rencontrer un demain soir. De ces rencontres nous espérons trouver des moyens pour relancer la productivité. Le meilleur remède, bien entendu, serait un accroissement sensible de notre marché vers les États-Unis, ce qui nous serait extrêmement profitable car nous pourrions y acheminer plus d'exportations.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—L'APPLICABILITÉ DU
RÈGLEMENT AUX SERVICES PROVINCIAUX D'UTILITÉ
PUBLIQUE

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Finances, à la suite de la question posée par mon collègue de Saint-Jean-Est. Je conclus de la réponse du ministre que les offices de commercialisation provinciaux seront chargés de ramener les prix majorés à leur niveau antérieur, mais que ce sera la Commission de lutte contre l'inflation qui exercera la surveillance. Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il y a eu un accord de passé à ce propos? Pourrait-il aussi nous dire si on va appliquer le même principe aux services d'utilité publique qui sont du ressort des provinces—les compagnies d'électricité, de téléphone, etc.—et qui exercent leurs activités à l'échelon provincial?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Le député s'est mépris. Il a été suggéré dans un document qui leur sera remis demain que, de la même façon que l'organisme directeur en matière de commercialisation, le Conseil national de commercialisation des produits de ferme, sera chargé, au niveau fédéral, d'appliquer les décisions concernant les offices de commercialisation, le même type d'organisme directeur, s'il en est, devrait en faire autant au niveau provincial, à défaut du gouvernement provincial en cause. En outre, nous avons proposé aux provinces de surveiller de la même façon les biens et services fournis par les organismes provinciaux, par exemple, l'Hydro-Ontario ou la Régie des alcools de l'Ontario. Je devrais dire qu'il y a eu des entretiens entre les provinces et le gouvernement fédéral quant à la manière dont ces organismes devraient être surveillés et réglementés. Ce sera là un autre sujet de discussion à la réunion de demain.